

1. La logistique : levier de développement des circuits alimentaires courts et de proximité

Le circuit court est un mode de commercialisation qui s'exerce soit par la vente directe au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Dans cette définition, les acteurs du transport et de la logistique ne sont pas considérés comme des intermédiaires supplémentaires mais comme des partenaires complémentaires. La proximité, elle, se caractérise par les distances entre le lieu de production et le point de distribution. La région Normandie qualifie quant à elle un circuit de distribution de proximité quand sa distance n'excède pas un rayon de 150 Km au sein de ses appels d'offre et définit les « marchés locaux » comme ne devant pas excéder un rayon de 75 Km.

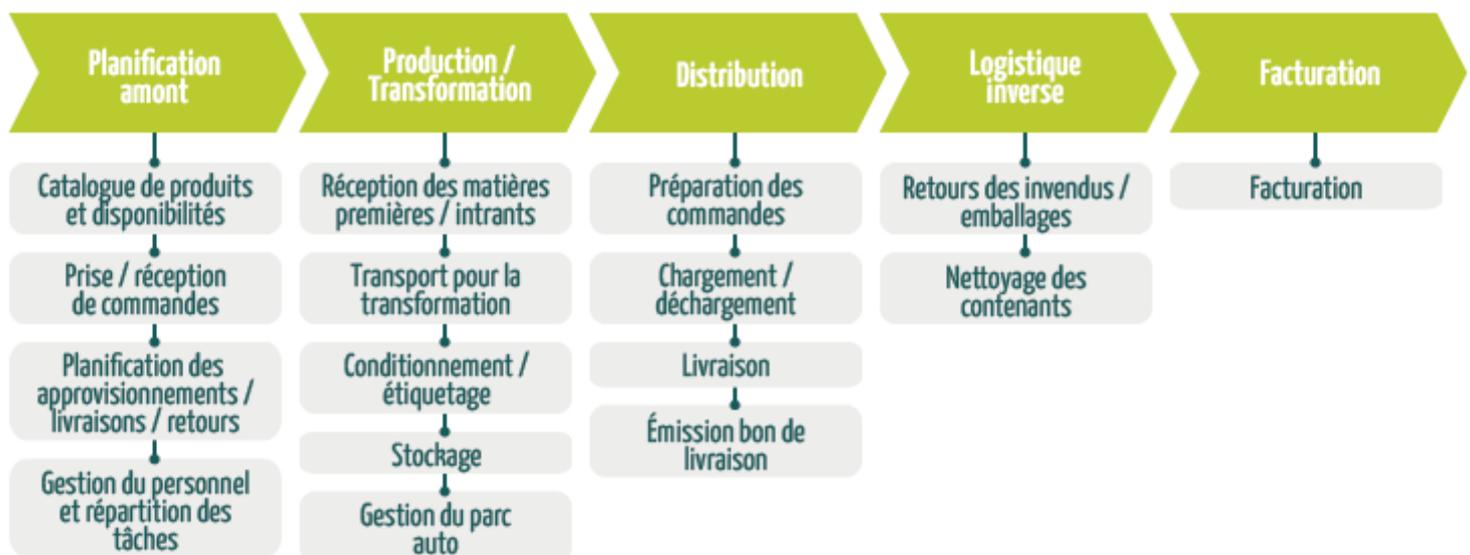
Les circuits courts alimentaires de proximité, ou CCAP, sont en plein essor, portés par une demande croissante des consommateurs et la volonté des territoires de s'approvisionner localement. Ce mode de distribution présente des bénéfices et des intérêts reconnus : **maintien des exploitations agricoles, contribution au développement de l'emploi local, renforcement du lien producteur-consommateur, valorisation du métier d'agriculteur, etc.**

Le développement des circuits alimentaires courts et de proximité est aujourd'hui limité en raison d'organisations logistiques perfectibles qui se traduisent par :

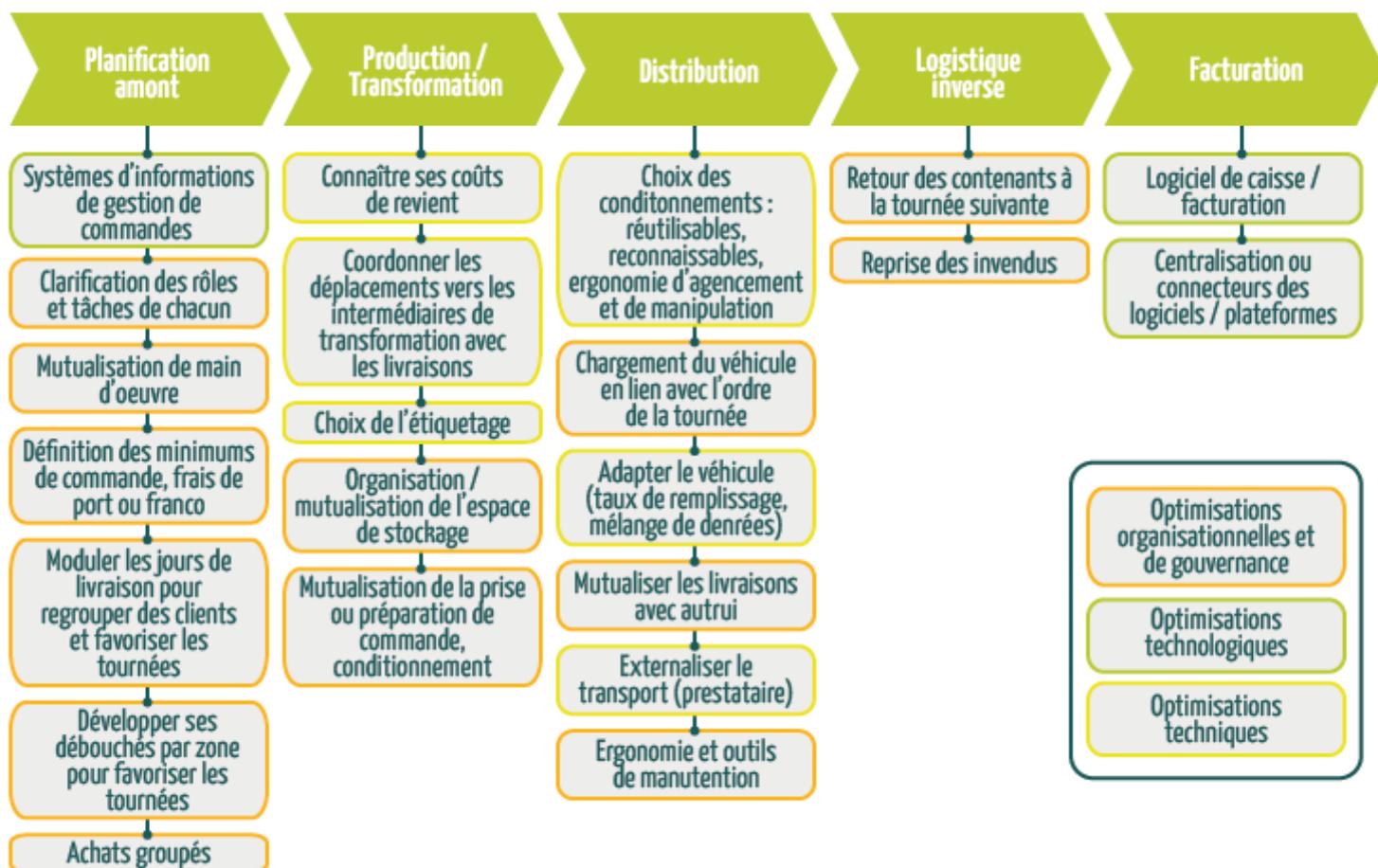
- Un manque d'efficacité dû à la complexification de l'organisation du travail engendrée par la vente en circuit court qui implique souvent une multiplication des canaux de vente (restauration, acheteurs publics, magasins, ...) et donc un accroissement du temps consacré à la commercialisation, à la transformation, à la préparation de commande et à livraison
- Un manque d'efficacité énergétique avec le transfert de petites quantités de produits, la multiplication des installations sur les exploitations, les voyages retour à vide, etc.
- La difficulté d'adapter l'offre de service des acteurs logistiques à la demande des producteurs en circuits courts.

La logistique, de quoi parle-t-on ?

La logistique se définit comme la gestion des flux physiques (entre lieux de production, lieux de transformation, de conditionnement, de stockage et/ou de vente), des flux d'informations (entre producteurs et consommateurs par exemple) et des flux financiers (paiement des produits des consommateurs aux producteurs, des producteurs aux fournisseurs, etc.). Elle est perçue comme un des facteurs explicatifs de la difficulté actuelle des circuits courts à toucher plus de consommateurs et à répondre à leurs attentes en termes de disponibilité de produits et de praticité. Au sein des exploitations agricoles, la logistique fait référence à un ensemble de tâches qui vont bien au-delà du simple transport des productions :



L'optimisation des organisations logistiques est possible mais suppose des actions ciblées pour chacune des tâches :



Source : www.logicout.fr

Des freins au développement de la logistique des circuits courts

Les problématiques logistiques s'intègrent difficilement dans l'organisation des acteurs du secteur, et ce pour plusieurs raisons :

- Les producteurs sont généralement peu formés à la logistique et à ses enjeux
- Les besoins en investissement matériel de stockage et de livraison sont importants
- L'ensemble de l'organisation des exploitations est à adapter aux problématiques logistiques, ce qui complexifie le changement
- Des confusions persistent entre partenaire et intermédiaire, souvent considérés comme coûteux
- Les organisations logistiques doivent s'adapter à une demande fluctuante
- La difficulté de mise en relation entre les producteurs, les prestataires logistiques et les consommateurs sont fortes, en partie à cause d'un manque d'acculturation réciproque

Une démarche portée par :



Avec le soutien de :



Pour en savoir plus :

